

FICHE D'INSCRIPTION à accompagner d'une photo

Nom..... Prénom.....
 Email Date de Naissance.....Téléphone :.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville..... Profession.....
 Personne à prévenir en cas de problème / Représentant légal pour les mineurs : Nom..... Téléphone.....

COCHEZ LE(S) COURS CHOISI(S) :
LUNDI

17H30-18h30 > Danses orientales – 6-12 ans - Sabrina Allam (1h)	
17H30-18h30 > Capoeira enfants 8-12 ans – Thrillo (1h)	
18h30-19h30 > Danses orientales – N1 – Sabrina Allam (1h)	
18h30-20h00 > Sabar – N2 – Sokhna Thiam (1h30)	
19h30-20h45 > Danses orientales – N2-3 - Sabrina Allam (1h15)	
20h00-21h15 > Sabar - N1- Sokhna Thiam (1h15)	
20h45-22h15 > Capoeira – TN – Trilho (1h30)	
21h15-22h15 > Percussions Afro-cubaines - TN - (1h)	

MARDI

17h30-18h30 > Hip-Hop – enfants 7-12 ans – Mehdi Allam (1h)	
18h30-19h45 > Dse d'inspiration Africaine – N1-2 – Sabrina Allam (1h15)	
18h30-20h00 > Krump – N1 – Gaël Marvelous (1h30)	
19h45-21h15 > Danses d'inspiration Africaine – 3 – Sabrina Allam (1h30)	
20h00-21h00 > Dancehall old school – TN – Mylana Malsert (1h)	
21h00-22h15 > Dancehall new school – N2-3 – Mylana Malsert (1h15)	
12h30-13h30 > Kundalini Yoga – Cristine Sanchis (1h)	

MERCREDI

14h45-16h00 > Danses, chants et rythmes du Monde – enfants 6-12 ans – Hélène Bianco (1h15)	
16h00-16h45 > Eveil à la danse Afro– 4-5 ans – Agathe Leleu (45mn)	
16h45-17h30 > Eveil à la danse Afro– 3 ans – Agathe Leleu (45mn)	
17h30-18h45 > Hip-Hop New style ados – Constance (1h15)	
18h30-19h45 > Danses Afrique Centrale –N1-2 – Edouard Eyele (1h15)	
18h45-20h00 > Hip-Hop New style – N1 – Constance (1h15)	
19h45-21h15 > Danses Afrique Centrale – N2-3 – Edouard Eyele (1h30)	
20h00-21h30 > Hip-Hop – N2 – Constance (1h30)	

JEUDI

17h45-18h45 > Kundalini Yoga – TN – Cristine Sanchis (1h)	
18h45-20h00 > Afro-contemporain - N1 – Winship Boyd (1h15)	
19h15-20h45 > Danse africaine et Yoga – TN - Agathe Leleu (1h30)	
20h00-21h30 > Afro-contemporain – N2-3 – Winship Boyd (1h30)	
20h45-22h15 > Krump – N2 – Gaël Marvelous (1h30)	

COCHEZ LA FORMULE CHOISIE :
ABONNEMENT A L'ANNEE

1 COURS	Normal*	Etudiants
1 cours d'1h ou 3/4d'h	250 €	220 €
1 cours d'1h15	280 €	250 €
1 cours d'1h30	315 €	280 €

* Adultes et enfants

2 COURS*	Normal	Etudiants
2 cours d'1h	438 €	385 €
2 cours d'1h15	490 €	440 €
2 cours d'1h30	550 €	490 €
2 cours : 1h +1h15	465 €	410 €
2 cours : 1h +1h30	495 €	440 €
2 cours : 1h15 +1h30	520 €	465 €

 * 25% de réduction sur le 2^e / valable entre frères et sœurs et parents-enfants

CARTE¹ PASS²

- 1- Carte valable sur un cours au choix (cocher plus haut)
- 2- Pass valables sur tous les cours et les ateliers
- 3 - le Pass illimité est valable sur les cours, pas les ateliers

	9,5 € de l'heure	10,5 € de l'h
De 10h à 19h		
De 20h à 30h	9 € de l'heure	10 € de l'heure
De 30 à 60 h		9 € de l'heure
ACCES ILLIMITE aux cours (3)		635 € ³
Nombre d'h choisies.....	Total :	Total :

Adhésion à l'Association AfroMundo :

- J'adhère à l'association AfroMundo (**obligatoire**) pour l'exercice 2014-2015 et verse le règlement correspondant de 10 € (paiement à part)
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association et en accepter les règles (voir au verso)
- J'accepte que mes coordonnées soient conservées dans le fichier de l'association

Règlement : possibilité de régler en 3 fois mais vous devez joindre tous vos chèques (**datés du jour de l'inscription**) afin de valider votre inscription.

Nombre de chèques : 1 2 3

Mois d'encaissement : 1 – Sept/octObre → Montant : 2 – Janvier → Montant : 3 – Avril → Montant :

- Je déclare être en condition physique pour suivre les ateliers auxquels je m'inscris et détenir un certificat médical de moins de 3 mois
- J'autorise mon enfant mineur à participer aux ateliers auxquels il est inscrit

Fait à..... le.....
 Signature :

Par quel moyen avez-vous connu le Centre AfroMundo ?

A CONSERVER PAR L'ADHERENT

AfroMundo est un centre de danse, mais c'est aussi une association avec un projet :

- **Mettre en évidence la diversité et l'héritage des danses et musiques africaines** et aller à l'encontre d'une vision souvent réductrice, figée et caricaturale de ces répertoires.

- **Mettre en lien l'ensemble des danses ayant des racines africaines.** L'ancrage, le relâché, la dissociation, la mobilité de la colonne, l'improvisation sont le fondement des différentes danses traditionnelles et modernes africaines, mais aussi du Hip-Hop, de la salsa, du Dancehall, des danses afro-brésiliennes... C'est pourquoi il nous semble essentiels de faire se croiser les disciplines, les professionnels, les amateurs...

- **Promouvoir un enseignement de qualité** permettant aux élèves de progresser et d'acquérir une vision à la fois globale et précise, artistique et culturelle, de ces pratiques.

- **Participer à la professionnalisation de ce secteur artistique :** Assurer aux artistes des conditions de travail décentes, organiser et gérer nos activités avec professionnalisme.

- **Appui à la création artistique :** Mise à disposition de nos studios aux compagnies lyonnaises, favoriser l'expression et la sensibilité propre à chaque danseur.

Ce projet ne peut se faire sans vous !!!

Nous avons d'une part besoin de l'investissement des adhérents de l'association pour développer des projets au delà des cours et stages de danse (soirées, spectacle de fin d'année...), n'hésitez pas non plus à être force de proposition pour des projets culturels et artistiques divers, des partenariats...

Mais nous avons surtout besoin d'un état d'esprit en cohérence avec ce projet!!! **Curiosité & envie d'apprendre, engagement & régularité, respect des lieux et du travail des intervenants** comme des bénévoles, sont pour nous autant important que la **convivialité** et le **partage** !!

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : INSCRIPTION

Le dossier d'inscription : fiche d'inscription remplie, photo d'identité et participation aux frais (PAF). Il est à transmettre à AfroMundo 53-O rue Saint-Pierre de Vaise 69009 Lyon (adresse postale). Les personnes s'étant acquittées de leur droit d'inscription peuvent participer aux ateliers.

Article 2 : HORAIRES

Chaque participant est tenu de respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. Les enfants de moins de 10 ans doivent impérativement être repris par un adulte à la fin de la séance. Les mineurs étant dans l'obligation de quitter un entraînement ou une représentation avant sa fin devront fournir une décharge des parents ou être accompagnés par une personne majeure.

Article 3 : LOCAUX ET MATERIEL

Chaque participant est responsable des locaux et du matériel mis à disposition. Il devra veiller à leur respect et à leur bon ordre.

Article 4 : ACCES AU COURS

L'accès aux salles de cours est réservé aux membres inscrits pour la saison.

Article 5 : VOL, PERTES ET FRACAS

L'association ne sera en aucun cas responsables des vols, pertes et fracas commis dans la salle ou dans les vestiaires. Il est demandé aux participants de ne pas se munir d'objets fragiles ou de valeur.

Article 6 : INTERDICTIONS

Il est strictement interdit de fumer et de manger ; d'introduire ou porter des armes ou objets/produits dangereux et/ou illicites ; d'introduire ou de consommer de l'alcool ou de produits stupéfiants dans les salles de cours du Centre AfroMundo.

Article 7 : ENSEIGNEMENTS

Les cours sont sous la responsabilité d'un enseignement représentant de l'Association. Tout participant doit suivre ses instructions. Le rangement du local et du matériel font partie de

la séance. Une tenue adaptée à la pratique de l'activité est exigée.

Article 8 : REPRESENTATIONS

Toute personne participant à des représentations publiques avec l'Association devra utiliser une tenue conforme aux normes établies par son enseignant. Il est possible que vous soyez photographié, filmé ou enregistré dans le cadre de ces représentations. AfroMundo pourra utiliser ces images pour promouvoir ses activités. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.

Article 9 : SECURITE

Il est interdit aux participants d'utiliser les salles de cours en dehors des horaires attribués l'Association. Hormis l'exclusion et l'expulsion immédiate des intéressés, l'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, aucun exercice ne peut être pratiqué sans l'autorisation d'un enseignant.

Article 10 : ANNULATION ET CHANGEMENT DE COURS

Par AfroMundo :

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes pendant le 1er mois d'activité. Dans cas, les remboursements seront calculés au pro rata temporis pour les forfaits annuels et sur la base des cours non utilisés pour les cartes de cours.

Par l'élève :

Toute inscription est définitive, sauf dans les cas suivants :

- Impossibilité d'assister aux cours pour raison médicale pendant plus de huit semaines consécutives.
- Déménagement en dehors de la région lyonnaise.

Les remboursements, dans les cas précipités seront effectués dès réception des justificatifs.